



CONVOCAATION

Ars en Ré, le 21 février 2024

Objet : Assemblée Générale Ordinaire annuelle

Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent(e)

Suite la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 7 novembre 2023, j'ai l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra le :

vendredi 8 mars 2024 à 18 heures - Salle des fêtes d'Ars en Ré

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et d'activités 2023
- Rapport financier 2023 – compte de résultat
- Projets 2024
- Budget prévisionnel
- Tiers sortant
- Questions diverses

Pour pouvoir voter, vous devez être à jour de votre cotisation 2023. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez régulariser, avant l'émargement de la feuille de présence.

Au cas où vous ne pourriez pas vous déplacer, vous voudrez bien nous retourner dûment complété et signé, le pouvoir ci-dessous.

Le verre de l'amitié sera partagé à l'issue de cette assemblée. En l'attente, veuillez agréer, mes cordiales salutations.

Le Président,
François Barbotin

✂ -----

POUVOIR

Je soussigné(e)

Nom Prénom.....

Donne pouvoir à M

aux fins, de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AIA qui se tiendra le **vendredi 8 mars à 18 heures à Ars en Ré**, signer la feuille de présence, prendre part aux délibérations, émettre tous avis, voter sur toutes les questions à l'ordre du jour et plus généralement faire le nécessaire.

Fait àle2024

Nota : faire précéder la signature de « bon pour pouvoir »